

contact

Bulletin périodique d'information de la ville de Thourotte



Retrouvez-nous sur Facebook :
Municipalité de Thourotte - officiel

Thourotte Plage, le retour !



Juillet 2022

Édito



Thourotte Plage est ouverte au public depuis le 6 juillet et jusqu'au 31 juillet. Cette manifestation, à laquelle il avait fallu renoncer durant les deux années écoulées pour cause de pandémie, était attendue par les familles thourottoises et par nos jeunes. Pour beaucoup d'entre eux, c'est le seul moyen d'évasion durant l'été. Cela est d'autant plus vrai en cette année, où notre pouvoir d'achat est mis à mal par la hausse des prix de l'essence, du gaz, de l'électricité et des produits alimentaires.

Sur Thourotte Plage, les journées sont ponctuées de nombreuses animations variées et gratuites : des tournois sportifs de divers disciplines, des batailles d'eau géantes, la découverte des jeux picards, des activités manuelles, des jeux de kermesse... Je ne doute pas du succès de cette manifestation et je vous invite à nous y retrouver. Ce sont aussi des moments de convivialité et de vivre ensemble. Nous n'avons pas toujours le temps d'échanger avec nos voisins. Il se présente là une occasion de se rencontrer, d'échanger et de se distraire ensemble.

L'autre actualité de Thourotte réside dans l'accueil que notre ville réserve à une famille ukrainienne et à plusieurs jeunes femmes de ce pays en guerre. Ils et elles ont trouvé un logement avec l'aide d'une association chargée de leur accompagnement. Âgés de deux et trois ans, les deux enfants de la famille feront leur entrée dans nos écoles à la rentrée prochaine.

Ainsi Thourotte, fidèle à ses valeurs et à ses traditions, manifeste sa solidarité avec le peuple ukrainien menacé aujourd'hui d'annexion par la Russie, sans épargner les civils qui fuient par centaines de milliers les zones de guerre. Nous nous sommes fait un devoir de les accueillir.

Patrice Carvalho

Maire de Thourotte, Président de la Communauté de Communes des Deux Vallées

« **Contact** », bulletin périodique d'information de la ville de Thourotte, juillet 2022

Directeur de la publication :
Patrice CARVALHO

Co-directeur de la publication :
Fabrice LEDRAPPIER

Réalisation :
Service Communication
Jacques DESMOULIN
Damien FRUGIER

Impression :
STICKEZ-VOUS
60200 Compiègne

Tirage :
2800 exemplaires

Sommaire



Ça se passe maintenant

- Thourotte Plage est de retour ! page 3
- Le cours des événements page 4
- Spectacles et animations à l'Espace Culturel pages 5 et 6
- Éric Basserie, vers une retraite harmonieuse page 6
- Inscription à l'école de musique Jean Rochet page 6
- Travaux de printemps et d'été page 7
- Quartier Jean Jaurès : d'inadmissibles dégradations page 7
- Thourotte est sur Facebook et sur CityAll page 8
- Assez de bruit ! page 8
- Flambée des prix de l'énergie : le

coût pour la ville page 8

- Initiatives page 9
- L'actualité de l'Espace Angèle Fontaine page 10
- Accueil de loisirs du mercredi : l'apprentissage de la citoyenneté page 11
- Récompenses scolaires page 11
- Sports page 12

Ça s'est passé hier

- Votre album photos page 13
- Le nouveau monument aux morts a été inauguré. page 14
- L'ancien monument aux morts a déménagé au cimetière. page 15

- Piscine Georges Bonichot : l'accident qui a coûté la vie à Philippe Juillion page 15
- Résultats des élections à Thourotte page 16

Associations

- L'ALPA ne se déballonne pas page 17
- Cuir et Moustache : quésaco ? page 17
- Le club de handball renaît à Thourotte. page 17
- Le flipper est de retour et s'installe à Thourotte. page 18
- L'Amicale Thourotte Pétanque page 18

Mairie et Conseil Départemental

- Conseil Départemental : importants travaux sur la RD 1032 page 19
- Délibérations du Conseil Départemental page 19

Tribune libre

- Majorité page 20
- Opposition page 21

Notre histoire

- « Bonjour Monsieur ! Ma licorne a soif ! » pages 22 et 23

La dernière page

- Agenda page 24

Thourotte Plage est de retour !



Au cours des deux précédentes années, 2020 et 2021, il avait fallu renoncer à organiser Thourotte Plage en raison de la pandémie et des mesures sanitaires qui en découlaient. Mais cette année, cette manifestation tant attendue est de retour du 6 au 31 juillet aux abords du complexe Édouard Pinchon, avenue d'Austerlitz.

Le village de loisirs est ouvert au public chaque jour de 10h à 20h.
Les horaires seront modifiés en fonction du déclenchement de la canicule (décalage des horaires en fin d'après-midi).
Toutes les activités sont gratuites !
Espaces de restauration et buvette, tenus par les associations thourottoises.

Renseignements auprès du service des sports et de la vie associative :
Téléphone : 03 44 90 61 31 • Courriel : dsva@thourotte.fr

Le programme complet est sur www.thourotte.fr

Célébration de la Fête Nationale • Mercredi 13 juillet.

- 21h15 : **commémoration** au monument aux morts, rue Jean Jaurès
- 21h45, au monument aux morts : distribution de lampions pour **la retraite aux flambeaux**, ouverte à tous, qui démarre à 22h15 en direction du complexe Édouard Pinchon, avenue d'Austerlitz.
- 23h, sur la pelouse du complexe Édouard Pinchon : **feu d'artifice, puis soirée dansante.**

Buvette et restauration sur place.

Informations auprès du service Développement culturel, Fêtes et Cérémonies : 03 44 90 61 35 • barbara.chlagou@thourotte.fr

Covid-19 : restons vigilants !

La programmation des différentes animations est susceptible d'être modifiée selon l'évolution des conditions sanitaires liées à la Covid-19. Le site www.thourotte.fr et la page Facebook *Municipalité de Thourotte_officiel* vous informeront des éventuels changements.

Dans tous les cas, un rassemblement public implique le port du masque et le respect des gestes barrières. De plus, chaque visiteur se doit de respecter la législation en vigueur au moment de l'évènement.

Le cours des événements

Forum des associations



Dimanche 4 septembre, de 10h à 18h, au stade Jean Bouin, rue du Général Mangin.

L'entrée et les animations sont gratuites.
Buvette et restauration sur place.

Informations auprès du service des Sports et de la Vie associative : 03 44 90 61 31 • dsva@thourotte.fr

Maiador



Dimanche 25 septembre, à 16h, sur la Promenade de la 32. Gratuit.

Maiador est un mélange d'acrobatie, de mât chinois, de duo acrobatique, de l'univers musical brésilien et de la danse contemporaine et populaire.

Informations auprès de l'Espace Culturel :
03 44 90 61 26 • service.culture@thourotte.fr
• Facebook : *Espace Culturel de Thourotte*

Fête communale*



Ces animations sont organisées à l'extérieur du complexe Édouard Pinchon, avenue d'Austerlitz.

- **Fête foraine** Du samedi 10 au dimanche 18 septembre. Certains forains proposent des tickets à demi-tarif le mercredi 14.
- **Spectacle pyrotechnique** Samedi 17 septembre, à 22h15. Gratuit.

Fête d'automne*



Dimanche 16 octobre, de 13h30 à 17h30, au complexe Édouard Pinchon.

L'entrée et les animations sont gratuites.

Ludique, familial, bio et bon, écolo, naturel, fait maison : cet événement célèbre les bonnes pratiques que tout habitant de la planète doit adopter !

* Informations sur la Fête Communale et la Fête d'Automne
auprès du service Développement culturel, Fêtes et Cérémonies :
03 44 90 61 35 • barbara.chlagou@thourotte.fr

Bien
évidemment, il
est conseillé de
réserver !

Spectacles à l'Espace Culturel

Culture

Espace culturel : médiathèque + salle Saint-Gobain
Place Saint-Gobain

03 44 90 61 26 • mediatheque@thourotte.fr • Facebook : *Espace Culturel de Thourotte*

Temps



Poésie marionnettique

Samedi 1^{er} octobre, à 10h. Dès 6 mois.

Temps nous offre un voyage visuel, musical et sonore au fil des saisons jusqu'à la migration. Défilé de tableaux, autant de bulles poétiques à souffler et à contempler.

Tarifs : 5 € / 3 € (moins de 26 ans, demandeurs d'emploi, adhérents à la médiathèque)

Loupé



Conte

Dimanche 6 novembre, à 16h. Dès 5 ans.

Un univers coloré et cocasse au pays des anti-héros, des histoires truculentes avec de sacrés zigotos. Le tout raconté en musique par un facétieux duo.

Tarifs : 5 € / 3 € (moins de 26 ans, demandeurs d'emploi, adhérents à la médiathèque)

Fantômes

Ciné-concert

Lundi 31 octobre, à 14h30. Dès 3 ans.

Les fantômes, qui ont hanté les premiers pas du cinéma, sont mis à l'honneur dans ce ciné-concert mêlant l'acoustique à l'électronique.

Tarifs : 5 € / 3 € (moins de 26 ans, demandeurs d'emploi, adhérents à la médiathèque)

En lien avec *Fantômes* :

Atelier *La musique qui fait peur*, avec Xavier Méchalli

Lundi 31 octobre, à 10h.

Attention, soyez prêts à attraper la chair de poule ! Venez écouter les musiques et trouver des sons qui font peur. Jouons des ambiances sonores, qui feront même fuir les fantômes ! Un atelier plein de frissons... en musique.

Gratuit sur réservation.

Fargo



Ciné-concert, dans cadre du festival Haute Fréquence

Judi 24 novembre, à 20h30. Dès 13 ans.

Les talentueux membres du groupe Fragments revisitent le film culte des frères Coen, pour un ciné-concert à l'humour noir, décalé et pince-sans-rire.

Tarifs : 8 € / 5 € (moins de 26 ans, demandeurs d'emploi, adhérents à la médiathèque)

Espace Culturel : le robot et le beau

Culture

Kaléidoscopies : Céline Foussadier expose ses œuvres.



Du 4 octobre au 3 décembre.

En grec, *kalos* est le beau, *eidos* est la forme, l'aspect, et *akopein* est le fait de regarder. *Kaléidoscopies* vous invite à découvrir l'univers de Céline Foussadier, à travers cette exposition inédite.

Accessible gratuitement aux horaires d'ouverture de la médiathèque.

Atelier robotique

Samedi 8 octobre, à 14h.

Dans le cadre de la *Fête de la science 2022*, nous vous proposons de participer à un atelier mêlant découverte de l'électricité et confection d'un mini-robot.

Dès 8 ans. Durée : 3 h. Gratuit. Sur inscription.

**Espace culturel : médiathèque + salle Saint-Gobain
Place Saint-Gobain**

03 44 90 61 26

mediatheque@thourotte.fr

Facebook : Espace Culturel de Thourotte

Éric Basserie, vers une retraite harmonieuse

Culture

Les Thourottois le connaissent bien. Il fait partie du paysage sonore de notre ville. Il vient de faire valoir ses droits à la retraite.



Depuis 1985, il a été professeur de flûte traversière, de clarinette, de saxophone, de formation musicale et d'orchestration au sein de l'école de musique municipale de Thourotte. Depuis 1989, il dirige l'Orchestre d'Harmonie de Thourotte.

Il ne fut pas seulement un enseignant et un interprète de talent mais aussi un compositeur et un créateur. À son actif, il a un certain nombre d'œuvres et de créations artistiques. Chacun se souvient de *L'affaire Joconde* ou encore de *Machu Picchu*.

Éric Basserie a pris soin d'assurer la relève, en ménageant une transition douce à son successeur Franck Albert. L'aventure musicale continue à Thourotte.

École de musique Jean Rochet, le 12 mai dernier : accompagné de Mme Corinne Dumas (maire-adjointe déléguée aux Affaires Culturelles), Éric Basserie présente son successeur Franck Albert.

Inscriptions à l'école de musique Jean Rochet

L'école de musique Jean Rochet propose de vous initier à un grand nombre d'instruments : piano, violon guitare, flûte traversière, clarinette, saxophone, cor, trompette, tuba, trombone, percussions et batterie. Vous pouvez aussi intégrer l'atelier rythmique, l'atelier soundpainting et la classe d'orchestre.

Venez vous inscrire pour l'année 2022-2023 selon le calendrier suivant :

• **Portes ouvertes**, jeudi 1^{er} septembre, de 17h30 à 19h30 : rencontre avec les professeurs, possibilité d'essayer les instruments...

• **Inscriptions** : mardi 6 et mercredi 7 septembre, de 17 à 19h.

Les portes ouvertes comme les inscriptions sont organisées dans les locaux de l'école, 4 rue Michel Neuville.

Tél : 03 44 76 40 28

Informations auprès du service Développement culturel, en mairie : 03 44 90 61 35 • Courriel : barbara.chlagou@thourotte.fr

Travaux de printemps et d'été

De nombreux chantiers dans la commune sont en cours ou vont s'achever durant la période estivale.



Mandatée par le bailleur Clésence, **la compagnie Cobat a démolit**, en mars, **les deux arches de la place Mendès France**. Jusqu'alors, elles gênaient le passage des pompiers. Il s'agit là d'une étape avant le réaménagement de la circulation et du stationnement dans ce quartier : le premier coup de pioche est prévu pour 2023.



Le parking de la rue du Maréchal de Lattre de Tassigny a été livré.

Prise le 22 mars, cette photo montre la fin des travaux.



Les travaux de l'avenue d'Austerlitz se poursuivent. Ils visent à réorganiser le stationnement des véhicules et à en sécuriser la circulation, à améliorer l'éclairage public et à installer des bancs publics. Cette photo a été prise le 7 juin, aux abords du complexe Édouard Pinchon.



Au complexe Édouard Pinchon, **après des travaux d'isolation thermique et phonique** et la pose d'un faux plafond, **la salle Georges Brassens** est encore plus adaptée à vos réceptions et vos réunions !

- **Dans la salle Saint-Gobain, des travaux d'acoustique** permettent aux artistes comme aux spectateurs de vivre des spectacles parfaitement sonorisés.
- Propriété de la municipalité, **le local de l'association Thourotte Amitié Accueil a fait l'objet de travaux de rénovation.**
- **La cage d'escalier du groupe scolaire Onimus a été repeinte** (mur et sol).
- **Au groupe scolaire du Martelois, l'aire de jeux va s'enrichir d'une sympathique cabane.**
- **Les couloirs et le hall d'accueil de la crèche Tonini vont être repeints.**

Quartier Jean Jaurès : d'inadmissibles dégradations

Il a fallu procéder à des travaux de réfection à deux reprises, en mars en avril derniers, sur le volet roulant qui protège l'accès à la salle des mariages de la mairie. En effet, des individus l'ont dégradé sans intention de pénétrer dans les lieux mais de façon parfaitement gratuite et par jeu. Il s'agit du bien commun et chaque réparation a un coût pour la collectivité.

De la même manière, sur l'Espace Roger Paullier, les clôtures protégeant les aires de jeux ont été cassées à plusieurs reprises, nécessitant l'intervention de nos services techniques pour les remplacer.

Face à ces exactions stupides, nous avons pour projet d'installer des caméras sur ces espaces. Ces travaux devaient être entrepris cette année, mais la Préfecture n'a pas accordé à notre commune les financements disponibles pour ce genre de dispositifs. Nous entendons renouveler notre demande, afin de pouvoir identifier les auteurs de ces actes et les dissuader de recommencer.

Thourotte est sur Facebook et sur CityAll !

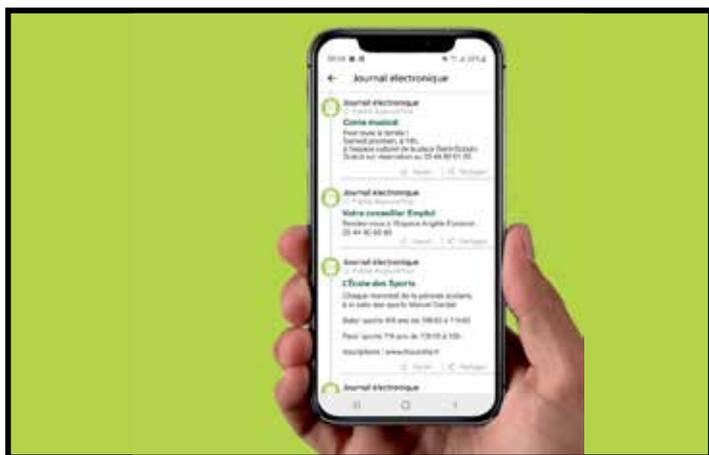
Depuis son lancement en mai 2021, la page Facebook **Municipalité de Thourotte – officiel** a rapidement trouvé son public : elle atteindra bientôt 1000 abonnés.

Elle complète les deux réseaux sociaux que comptait déjà la municipalité : les pages Facebook *Espace Culturel de Thourotte* et *Espace Angèle Fontaine*.

Vous préférez connaître l'actualité thourottoise d'un seul coup d'œil ? Elle est synthétisée dans l'application gratuite CityAll, qui reprend les messages publiés sur les panneaux lumineux d'information.

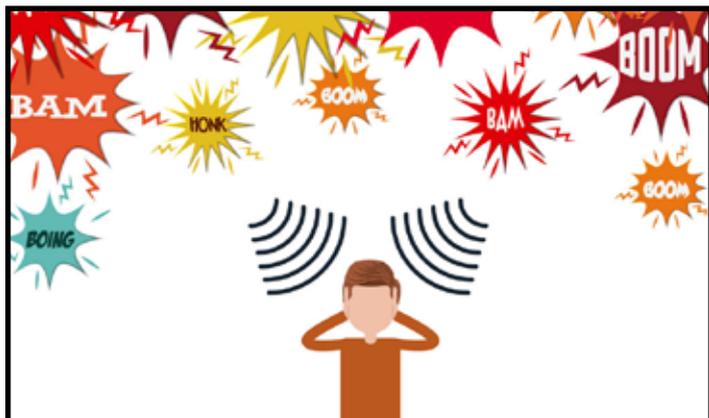
En cas d'urgence (inondation, coupure de gaz par exemple), CityAll vous envoie une notification.

L'application est compatible à partir d'Android 5.0 et d'I.O.S. 12. Aucune donnée personnelle n'est demandée au moment de l'installation.



Assez de bruits !

Attention aux nuisances sonores, à coups de tondeuse ou de ponceuse ! Selon l'arrêté préfectoral du 15 novembre 1999, vos travaux bruyants ne sont autorisés que du lundi au vendredi de 8h à 12h puis de 13h30 à 19h30, le samedi de 9h à 12h puis de 15h à 19h, le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h. Bien entendu, pensez à votre voisinage avant de faire hurler votre chaîne hifi, toutes fenêtres ouvertes !



Flambée des prix de l'énergie : le coût pour la ville

Économie

Les foyers Thourottois l'ont constaté douloureusement à la lecture de leurs factures de gaz et d'électricité : les prix s'envolent. Le gouvernement a certes décidé de limiter la hausse de l'électricité à 4% et de geler celle du gaz jusqu'à la fin de l'année 2022 mais cette seconde mesure n'a été appliquée qu'après le 1^{er} octobre 2021. Or, les prix du gaz ont augmenté de 38% entre juillet et octobre. Cette inflation a aussi des conséquences pour les communes. C'est évidemment le cas de Thourotte.

Le gaz est l'énergie avec laquelle nous chauffons l'ensemble des bâtiments communaux (mairie, écoles, équipements sportifs, culturels et sociaux). Les factures sont à régler à la fin de chaque trimestre. L'évolution des prix est relativement constante mais c'est en fin d'année que la régulation s'effectue pour tenir compte de l'augmentation des tarifs. C'est donc à ce moment-là que la note risque d'être salée.

En revanche, pour les écoles maternelles et élémentaires du Martelois, ainsi que pour la piscine, les factures sont émises mensuellement. Ainsi, en décembre 2021, le montant s'élevait à 6 219 €, passait à 7 257 € en janvier 2022, puis à 12 054 € en février et 11 301 € en mars, soit une augmentation de près de 50% en 3 mois. Le prix du kilowatt-heure (hors taxes) est passé de 50,81 € en décembre 2021 à 115,46 € en mars 2022. Il a donc été multiplié par plus de deux.

La hausse des prix de l'électricité n'est pas en reste. La consommation de la ville de Thourotte pour tous ses bâtiments et pour l'éclairage public s'élevait à 90 000 € en 2021. Nous en étions déjà à 45 000 € à la fin des 3 premiers mois de l'année 2022.

Cette flambée des tarifs de l'énergie a des conséquences sur les prix de tout ce que nous consommons. La commune de Thourotte voit ainsi augmenter le coût des fournitures nécessaires à l'entretien des sites municipaux. La facture s'élevait à 7 798 € en 2018. Elle était de 10 661 € en 2020, puis de 16 753 € en 2021.

Ces évolutions conduiront le conseil municipal à voter une rallonge budgétaire par une décision modificative au budget communal. Elle ne sera pas répercutée sur vos impôts locaux mais, si cette inflation se poursuit, il y aura des économies à trouver au moment d'établir nos budgets.



Initiatives

Économie

Bienvenue chez Merveilleuse, « centre de beauté nouvelle génération »



Ce centre s'est installé à Thourotte, sur la ZAC du Gros Grelot, rue Amour Baillon, depuis février 2022. L'équipe exerçait auparavant rue Saint-Lazare, à Compiègne. Mathilde, la responsable, cherchait une localisation où il serait plus facile pour les client(e)s de garer leurs véhicules. C'est ainsi que les voilà dans notre ville.

Mathilde, entourée de 3 collaboratrices (Laura, Kate et Agathe) titulaires d'un CAP esthétique, offrent plus que les soins traditionnels du visage : elles ont élargi leurs activités. Elles proposent ainsi le maquillage semi-permanent (sourcils redessinés, traitement des lèvres, dé-tatouage à la lumière pulsée), mais aussi le comblement des rides, le traitement de l'acné, des soins minceur, le blanchiment dentaire et un traitement contre le double-menton.

Merveilleuse
6 rue Amour Baillon, Thourotte
Tél. : 07 84 99 91 44 (sur rendez-vous)
Site Web : www.centremerveilleuse.com

Un nouveau garage à Thourotte



Family Garage s'est installé à Thourotte depuis août 2021. Avec sa collaboratrice Oriane Hilaire, Joseph Frantz exploite l'établissement.

Il assure les réparations et l'entretien de tous véhicules. Il est spécialisé Audi, car il a travaillé 12 ans pour cette marque, en région parisienne.

Family Garage
Ouvret du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et de 14h à 18h, le samedi de 9h à 14h.
45 rue des Amours
Tél : 06 52 11 60 48 ou 07 67 57 67 73
Courriel : familygarage85@gmail.com

Un service de remorquage de véhicules

Votre véhicule est en panne ou vous souhaitez qu'il soit procédé à l'enlèvement d'une épave ? Une entreprise de remorquage et de transports toutes distances vient d'ouvrir ses portes à Thourotte. Une dépanneuse et un plateau sont à votre disposition 24h sur 24, 7 jours sur 7.

BCE
42 rue Pasteur
Contact : Christophe Bonnet
Tél : 07 82 36 71 23



Pour des travaux divers dans votre habitation



L'auto-entrepreneur Daniel Desbled est installé à Thourotte. Son entreprise générale du bâtiment peut assurer les petits et les gros travaux dans votre maison. N'hésitez pas à le contacter.

Daniel Desbled
4 route du Plessis-Brion, 60150 Thourotte
Tél : 06 15 58 96 08
Courriel : desbled.daniel@orange.fr

L'actualité de l'Espace Angèle Fontaine

Activités familiales et sociales

L'atelier Couture en action



Parmi ses nombreuses activités, l'Espace Angèle Fontaine propose un atelier Couture pour s'initier ou se perfectionner dans l'art de la confection des vêtements ou de diverses créations en tissu. Deux groupes se réunissent ainsi, l'un le mardi, l'autre le jeudi. Chaque groupe est encadré par une couturière professionnelle, qui est d'ailleurs un ancien membre de l'atelier. Les participantes ne confectionnent pas seulement des réalisations à usage personnel. Elles s'attaquent aujourd'hui à plus vaste. Elles ont ainsi eu l'occasion de se mobiliser en vue d'événements municipaux. Ce fut le cas pour la Fête de l'été. L'atelier Couture a aussi rénové les fauteuils du salon de la résidence des personnes âgées.

Nos couturières ont investi récemment le grenier de la médiathèque. Cet espace accueille des spectacles pour un public réduit en nombre. Mais il n'y a ni scène, ni rideau. L'absence de plateau n'est pas un handicap pour les artistes. C'est plutôt un avantage, car cela permet une proximité, une complicité et parfois une interaction entre l'artiste qui se produit et les spectateurs. En revanche, un fond de scène serait le bienvenu. C'est ce manque que nos couturières ont décidé de combler. Ainsi, elles ont réalisé des pendrillons noirs, qui habillent cet espace. C'est ce que l'on voit sur la photo. Un grand merci à ces artistes bénévoles !

Des ateliers pour accompagner les demandeurs d'emploi dans leurs recherches

Vous résidez dans une des communes de la CC2V ? Vous cherchez du travail ? L'Espace Angèle Fontaine et sa conseillère Emploi vous propose deux ateliers.

Dynamic'Emploi

Il s'agit d'un cycle de 7 séances thématiques. Vous pouvez participer à celles qui vous intéressent ou prendre part à l'ensemble de ces rendez-vous.

- Thème 1 – Le point sur sa recherche d'emploi et sur les difficultés rencontrées
- Thème 2 – Organiser sa recherche d'emploi
- Thème 3 – Trouver des offres, les sélectionner, y répondre
- Thème 4 – Créer son CV et sa lettre de motivation
- Thème 5 – S'inscrire en agence d'intérim, envoyer des candidatures spontanées
- Thème 6 – Passer un entretien d'embauche, mettre en valeur ses compétences, 5 minutes pour convaincre
- Thème 7 – Le contrat de travail, réussir son intégration

Ces séances sont organisées deux jeudis par mois, de 9h à 11h, à l'Espace Angèle Fontaine.

Atelier Informatique, orienté vers la recherche d'emploi

Notre conseillère Emploi vous apprend à être efficace devant un clavier, en 2 séances réparties sur deux mardis dans le même mois, de 14h à 16h. Il est possible de s'inscrire à une seule séance ... ou aux deux !

- Séance 1 – Le Compte Personnel de Formation, les organismes de formation, comment bien choisir sa formation
- Séance 2 – Le site www.pole-emploi.fr, communiquer avec son conseiller, envoyer un document sur www.pole-emploi.fr, mettre en ligne un CV et une lettre de motivation, se rendre visible auprès des recruteurs

Pour participer à ces ateliers, il faut impérativement et préalablement s'inscrire.

Le nombre de places est limité.

Jany a pris sa retraite



Quiconque a, un jour, poussé la porte de l'Espace Angèle Fontaine a rencontré Jeanne-Claude Basette. Ce nom ne vous dit peut-être rien, mais si nous vous disons « Jany », les visages s'éclairent. C'est la première personne que l'on rencontrait lorsqu'on entrait dans l'Espace puisqu'elle était chargée de l'accueil du public.

Elle était devenue, en quelque sorte, l'âme de ce lieu convivial. Toujours d'égale humeur, elle vous recevait chaleureusement. Elle était à votre écoute et vous guidait en fonction de vos attentes.

Elle avait été embauchée à la mairie de Thourotte en mars 2001. Après avoir occupé plusieurs postes, elle s'était installée à l'Espace Angèle Fontaine en 2004 et elle avait activement participé à la mise en place de l'Espace dans ses nouveaux locaux en 2011.

L'heure du départ a sonné pour Jany. Nous lui souhaitons une longue, riche et heureuse retraite.

Accueil de loisirs du mercredi : l'apprentissage de la citoyenneté

Jeunesse-Éducation

L'accueil de loisirs du groupe scolaire Onimus fonctionne chaque mercredi et s'adresse aux élèves des écoles maternelles et élémentaires. Une quarantaine de places sont ainsi disponibles. Chaque trimestre, le service organise un grand jeu ou une sortie. En mars dernier, il s'agissait d'initier les enfants aux règles du code de la route.



Les organisateurs avaient vu grand, ce 9 mars 2022. Ils avaient mis en place, dans la cour des écoles, un circuit au cours duquel les élèves étaient confrontés à la signalisation routière. Il s'agissait ici de s'arrêter au feu rouge, là au stop. Il convenait de signaler son changement de direction aux carrefours. On s'arrêtait au passage piétons. On apprenait la signification des différents panneaux.

Rien n'avait été oublié : on faisait le plein à la station service et on payait... avec des billets de banque factices. On allait aussi au supermarché. Un policier (de 8 ans) se chargeait également de la circulation.

Les enfants ont passé un bon moment entre amusement et apprentissage de la citoyenneté, du vivre ensemble et du respect des règles qui en résulte.

Comment ça se passe ?

Votre enfant est accueilli au groupe scolaire Onimus entre 7h30 et 18h30 (horaires modulables). Grâce au dispositif *Passerelle*, il peut même concilier l'accueil de loisirs avec l'École des Sports (qui vous est présentée en page 12).

Les inscriptions s'effectuent en mairie, auprès du service Scolaire-Jeunesse : 03 44 90 61 39
Courriel : scolaire-jeunesse@thourotte.fr

Retrouvez des informations complémentaires et téléchargez les dossiers d'inscription sur la section *Jeunesse-Éducation* du site www.thourotte.fr

Accueil de loisirs du mercredi → Commune de Thourotte
Accueil de loisirs des vacances → CC2V

Même si les lieux sont généralement les mêmes, même si les animateurs sont formidables des deux côtés, il convient de rappeler cette subtilité administrative : l'accueil du mercredi est géré par la municipalité, tandis que l'accueil des vacances est une des missions de la Communauté de Communes des Deux Vallées. Celle-ci vous communique l'adresse de son site Internet, sur laquelle vous trouverez les modalités d'inscription : www.deuxvallees.fr

Récompenses scolaires

Jeunesse-Éducation

Le samedi 24 septembre, à 18h, au complexe Édouard Pinchon, la municipalité remettra des récompenses aux nouveaux titulaires de B.E.P., C.A.P., Certificat de Formation Générale, Diplôme National du Brevet et Baccalauréat (général, technologique, professionnel) afin de mettre à l'honneur leur réussite. Attention : pour les titulaires d'un B.E.P., d'un C.A.P., ou d'un Baccalauréat, l'inscription en mairie est obligatoire, jusqu'au vendredi 2 septembre, pour obtenir une récompense.

Coordonnées identiques à l'article précédent.

Activités aquatiques, Mardi'Seniors, École des Sports : priorité aux Thourottois

Les Thourottois commencent à s'inscrire le lundi 22 août, jour où les formulaires sont mis en ligne. Les « extérieurs » peuvent effectuer cette démarche à partir du dimanche 4 septembre, lors du Forum des associations, en fonction des places restant disponibles.

Piscine municipale Georges Bonichot

Opération « Pass'été jeunes »

Pour les nageurs de moins de 16 ans, l'entrée ne coûte qu'un euro !

Horaires des vacances d'été, jusqu'au vendredi 2 septembre inclus

Lundi : fermeture • Mardi : de 14h30 à 16h30 puis de 17h à 19h • Mercredi : de 14h30 à 16h30 puis de 17h à 19h • Jeudi : de 14h30 à 16h30 puis de 17h à 19h • Vendredi : de 12h à 13h30, de 14h30 à 16h30, puis de 17h à 20h • Samedi : de 14h30 à 16h30 puis de 17h à 19h • Dimanche : de 9h à 12h30

Fermeture de l'établissement pour vidange du 3 au 19 septembre inclus

Dès le 20 septembre : reprise de l'aquabike, de l'aquadoce et de l'aquagym

Les inscriptions s'effectuent à la piscine.

Les horaires et les modalités sont sur

www.thourotte.fr/vie-sportive/piscine

Piscine Georges Bonichot

Avenue Jean Moulin

Tél : 03 44 76 10 15 • piscine@thourotte.fr



Mardi'Seniors

Cette activité est destinée à nos aînés (dès 62 ans), à qui sont proposées des séances de pratique sportive et d'entretien physique. Ce rendez-vous reprendra chaque mardi de 10h15 à 12h30, dès le 13 septembre.

La fiche d'inscription est téléchargeable sur www.thourotte.fr/vie-sportive/sport-pour-nos-seniors

L'École des Sports

Donnons aux enfants la possibilité de découvrir et de s'initier à une diversité de disciplines sportives ! L'École des Sports joue un rôle d'éveil pour les plus petits. Pour les « grands » de 7 à 9 ans, c'est l'occasion de se révéler dans un sport qu'ils pourront ensuite développer. Dans un second temps, pourquoi pas, votre enfant y excellera en devenant licencié d'un club ! Ces activités sont organisées tous les mercredis, en période scolaire, dès le 14 septembre. Les sites varient selon la pratique du moment.

- De 10h30 à 11h30 : **le Baby'sports** aide au développement de la motricité, de la maîtrise du corps et de la sociabilité des petits de 4 à 6 ans, grâce à des jeux gymniques et collectifs.

- De 13h30 à 15h : **le Pass'sports** propose aux enfants de 7 à 9 ans de la gymnastique, de l'escalade, du tennis, du football, du judo, etc.

La fiche d'inscription est téléchargeable sur www.thourotte.fr/enfance-et-jeunesse/ecole-des-sports

Votre album-photos



Ces trois photos reflètent une partie de la mission de l'**Espace Culturel**. • Habitué des lieux, **Xavier Méchali** a animé un **atelier de sonorisation de films**, le 8 février. • Ce même jour, s'est joué **La Montagne Magique et l'arrivée des machines**. Ce spectacle expérimental mêlait musique et projection d'illustrations : elles ont été réalisées par **Élie Blanchard**, qui a pu les exposer à l'Espace Culturel. • Ensuite, du 26 avril au 25 juin, le public a pu admirer **Lumières noires, une série de peintures de l'artiste Tégé**.



Pour **les Seniors**, l'autocar a repris son rythme de croisière ! • 26 avril : **visite de la brasserie La Goudale**, à Arques, dans le Pas-de-Calais. • Le 1^{er} et le 2 juin, **séjour en Belgique** : Bruges (notre photo) puis Bruxelles. • 21 juin : **croisière en Vallée de Seine**.



Appréciés de tous, ces deux événements ont fait leur grand retour, après deux années de pause forcée ! • **Brocante** du 8 mai : pour la première fois, la municipalité n'a pas été l'organisatrice. Ses agents ont néanmoins assuré l'assistance technique de l'A.S. Thourotte Football, qui a pris les choses en main. • 11 juin : **la Fête de l'été**, toujours aussi conviviale !

Le nouveau monument aux morts a été inauguré.

Le 19 mars 2022 aura été marqué par un double événement : l'inauguration du nouveau monument aux morts et la commémoration du 60^{ème} anniversaire des Accords d'Évian scellant la fin de la guerre d'Algérie. De nombreux Thourottois ont fait le déplacement pour ces deux cérémonies, qui intervenaient, par ailleurs, après une longue période au cours de laquelle ces rendez-vous patriotiques avaient dû être suspendus en raison de la crise sanitaire. Nos amis allemands de Rimbach étaient présents.



Au cours de la cérémonie d'inauguration, le maire Patrice Carvalho a prononcé ces mots :

« L'idée de ce monument moderne a été longuement mûri, de même que le choix de sa localisation. Sa construction s'est inscrite dans le vaste projet de requalification du quartier Jean Jaurès et de sécurisation des abords du groupe scolaire Onimus.

Nous avons voulu qu'il soit installé à l'entrée de l'établissement scolaire. Le devoir de mémoire que nous nous devons de transmettre vise d'abord les jeunes générations. Il leur faut s'approprier l'histoire de leur nation avec ses ombres et ses lumières et pouvoir passer le flambeau, à leur tour, à ceux qui leur succéderont.

L'actualité nous appelle à ne jamais oublier ce que sont les horreurs de la guerre. Nous pensons que jamais l'Europe n'aurait à revivre de tels moments. Ce qui se passe en Ukraine, aux portes de chez nous, plus près de chez eux encore pour nos amis allemands, prouve que l'humanité peut à nouveau sombrer dans les affres d'un conflit armé avec son cortège de souffrances et de malheurs.

Ce monument aux morts est une sirène, qui est là au cœur de la cité pour nous dire : *Souviens-toi ! Ne répète pas les erreurs du passé !* »

Une architecture résolument moderne

Pensé par l'architecte Jean-Michel Merchez, le nouveau monument mesure 14,50 mètres de longueur et 2,74 mètres de hauteur. Ces dimensions importantes sont destinées à le rendre très visible. Il est bâti dans un acier dont la particularité est d'être résistant aux conditions atmosphériques. Il s'oxyde pour obtenir cette couleur de rouille qui ensuite se stabilise. Le choix de ce matériau est symbolique car il traverse le temps sans s'altérer, à l'image du message dont il est porteur.

Les lettres des noms de ceux qui sont morts pour la France ont été découpées au laser sur l'acier de 5 millimètres d'épaisseur. La nuit, les inscriptions s'illuminent grâce à un éclairage LED en bandeaux lumineux. Ce monument a été réalisé par la société Bois et Loisirs, installée à Wasquehal, dans le département du Nord.

60^{ème} anniversaire des Accords d'Évian

Après le moment dédié à l'inauguration, s'est ouverte une seconde cérémonie, cette fois pour commémorer les Accords d'Évian. Ils ont été signés le 18 mars 1962 par le Gouvernement français et le Gouvernement provisoire de la République algérienne. Ils ont débouché sur un cessez-le-feu, le lendemain. Ainsi, il était mis fin à 132 ans de colonisation de l'Algérie par la France et près de 8 ans de guerre.

Le bilan des affrontements était lourd. 400 000 combattants français ont été engagés. 130 000 du côté algérien. 25 000 soldats français sont tombés et 65 000 ont été blessés. Ils étaient souvent jeunes car s'agissait de garçons effectuant leur service militaire.

Du côté algérien, le chiffre des victimes diffère selon qu'ils sont ceux établis par la France ou par le gouvernement algérien. Cela va de 200 000 à 1 million. À cette sinistre arithmétique s'ajoutent les victimes civiles et les disparus.

Lorsque nous évoquons la guerre d'Algérie, il faut aussi se rappeler les événements qui ont suivi ce 19 mars 1962. Il y a d'abord les attentats et les exactions de l'OAS, qui vont durer encore plusieurs mois et qui visaient à saboter les Accords d'Évian. Puis, il y a le départ massif des Français d'Algérie. Nous dénombrons ainsi un million de rapatriés entre 1962 et 1965. Il y a enfin le sort des harkis, ces algériens engagés aux côtés de la France, qui ont été abandonnés par les autorités françaises. Il aura fallu attendre une loi de février 2022 pour que les autorités françaises reconnaissent officiellement les harkis. Autant de drames pour ces acteurs d'une sale guerre, qui durant, si longtemps, n'a pas dit son nom.

La cérémonie s'est déroulée en présence des représentants des associations patriotiques, dont une était particulièrement concernée par l'événement : la Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie (FNACA).

L'ancien monument aux morts a déménagé au cimetière.

L'ancien monument aux morts a été déplacé pour rejoindre le cimetière communal. Hasard du calendrier : cet ouvrage a déménagé 100 ans – presque jour pour jour – après son inauguration.

Le 16 avril 1922, en effet, une cérémonie avait officialisé l'installation du monument sur la place de la République, à l'emplacement de l'actuel arbre de la liberté, près duquel on trouve aujourd'hui une pizzeria et une maison de la presse. En 1922, il s'agissait d'honorer la mémoire des 23 jeunes soldats thourottois tombés sur les champs de bataille de la Première Guerre Mondiale.

Au début des années 1970, la municipalité a choisi de déplacer le monument aux morts près du bureau de poste.

Aujourd'hui, il est dans le carré militaire du cimetière, où il trouve toute sa place.



De la place de la République au cimetière communal

Piscine Georges Bonichot : l'accident qui a coûté la vie à Philippe Juillion



Le 28 mars dernier, un terrible accident est survenu à la piscine municipale. Le moniteur de plongée, Philippe Juillion, bien connu et estimé de tous, a été gravement blessé suite au maniement d'une bouteille d'air comprimé. D'abord hélicoptéré vers un hôpital parisien, transféré ensuite au CHU d'Amiens, il est décédé le lendemain. Ce dramatique événement a suscité une grande émotion bien au-delà de Thourotte.

Philippe Juillion encadrait le Groupe de Plongée subaquatique de Thourotte depuis de nombreuses années. Il a ainsi initié plusieurs générations de jeunes et de moins jeunes à cette pratique sportive. Il a également eu des responsabilités au niveau fédéral et national dans cette discipline.

Il était apprécié pour son professionnalisme, sa disponibilité et sa rigueur.

Une enquête a pour objet de déterminer les causes de cet accident qui a frappé ce sportif pourtant si précautionneux. Elle permettra d'en tirer les leçons.

La municipalité a présenté ses condoléances à sa famille et aux membres du club de plongée.

Résultat des élections à Thourotte

Élections présidentielles

72,89% des Thourottois ont participé à ce scrutin, soit à peu près l'équivalent de la moyenne nationale. Marine Le Pen, la candidate du Rassemblement National, arrive en tête du 1^{er} tour (35,02% des suffrages exprimés), suivie d'Emmanuel Macron (21,59%), de Jean-Luc Mélenchon (19,93%) et de Fabien Roussel (7,11%). L'ensemble des candidats de gauche totalise 32,61% des voix.

À Thourotte, au second tour, Marine Le Pen obtient 56,70% et Emmanuel Macron 43,30%.

1 ^{er} tour	RÉSULTAT THOUROTTE	RÉSULTAT NATIONAL
TOTAL DES VOTANTS	72,89%	73,69%
ABSTENTION	27,11%	26,31%
01 / Marine LE PEN	35,02%	23,15%
02 / Emmanuel MACRON	21,59%	27,85%
03 / Jean-Luc MÉLENCHON	19,93%	21,95%
04 / Fabien ROUSSEL	7,11%	2,28%
05 / Eric ZEMMOUR	5,67%	7,07%
06 / Yannick JADOT	2,57%	4,63%
07 / Valérie PÉCRESSÉ	2,01%	4,78%
08 / Jean LASSALLE	1,66%	3,13%
09 / Nicolas DUPONT-AIGNAN	1,44%	2,06%
10 / Anne HIDALGO	1,35%	1,75%
11 / Philippe POUTOU	0,87%	0,77%
12 / Nathalie ARTHAUD	0,78%	0,56%
VOTES BLANCS	1,37%	1,51%
VOTES NULS	0,81%	0,69%
VOTES EXPRIMÉS	97,82%	97,80%

2 nd tour	RÉSULTAT THOUROTTE	RÉSULTAT NATIONAL
TOTAL DES VOTANTS	71,83%	71,99%
ABSTENTION	28,17%	28,01%
01 / Marine LE PEN	56,70%	41,45%
02 / Emmanuel MACRON	43,30%	58,55%
VOTES BLANCS	6,62%	6,37%
VOTES NULS	1,99%	2,29%
VOTES EXPRIMÉS	91,39%	91,34%

Élections législatives dans la 6^{ème} circonscription de l'Oise

À Thourotte, la participation au 1^{er} tour a été de 42,94% contre 48,52% à l'échelle de la circonscription. La NUPES, cet accord électoral intervenu entre les forces de gauche, avait décidé d'investir un socialiste, Florian Dumoulin, qui était donc seul à gauche. Il recueille 30% des suffrages et 3 voix d'avance sur Michel Guiniot, candidat du Rassemblement National. Ils sont suivis de Carole Bureau-Bonnard, la députée sortante LREM. Dans l'ensemble de la circonscription, le candidat du RN arrive en tête (28,62%) devant la députée sortante (21,84%). Ils se sont donc retrouvés au second tour. Michel Guiniot l'a emporté.

1 ^{er} tour	RÉSULTAT THOUROTTE	RÉSULTAT 6 ^e circonscription
TOTAL DES VOTANTS	42,94%	48,52%
ABSTENTION	57,06%	51,48%
01 / Florian DUMOULIN (NUPES)	30,16%	17,95%
02 / Michel GUINIOT (Rassemblement National)	29,87%	28,62%
03 / Carole BUREAU-BONNARD (Ensemble)	17,05%	21,84%
04 / Anne-Sophie FONTAINE (Les Républicains)	7,45%	14,23%
05 / Marc-Antoine MAB-BREKIESZ (Divers Droite)	4,51%	5,58%
06 / Guy-Eric IMBERT (Reconquête)	3,80%	4,60%
07 / Jean-Marc ISKIN (Divers, Extrême Gauche)	2,15%	1,45%
08 / Elisa ESCHERICH (Ecologiste)	1,72%	2,38%
09 / Nicole IUNG (Ecologiste)	1,72%	1,77%
10 / Véronique ROGEZ (Droite Souverainiste)	1,58%	1,58%
VOTES BLANCS	2,23%	1,55%
VOTES NULS	0,63%	0,51%
VOTES EXPRIMÉS	97,15%	97,94%

2 nd tour	RÉSULTAT THOUROTTE	RÉSULTAT 6 ^e circonscription
TOTAL DES VOTANTS	42,94%	46,67%
ABSTENTION	57,06%	53,33%
01 / Michel GUINIOT	57,62%	52,57%
02 / Carole BUREAU-BONNARD	42,38%	47,43%
VOTES BLANCS	7,95%	6,29%
VOTES NULS	2,82%	1,69%
VOTES EXPRIMÉS	89,23%	92,02%

L'ALPA ne se déballonne pas



Entre une séance de gymnastique d'entretien et une démonstration de ballons suisses, les membres de l'ALPA prennent part à un « acte citoyen ». Celui du 16 décembre 2021 était organisé par le comité départemental de Sport pour Tous de l'Oise. À cette occasion, la joyeuse équipe a ramassé 10 kilos de déchets, qui étaient dispersés dans l'espace public.



ALPA (Activités et Loisirs Pour Adultes)
Contact : Renée Thirache
3 rue du Général de Gaulle, 60150 Thourotte
Tél : 03 44 76 00 77
Courriel : alpa.thourotte@gmail.com
Facebook : [Alpa thourotte](https://www.facebook.com/Alpa-thourotte)

Cuir et Moustache : quésaco ?



Il s'agit d'une nouvelle association thourottoise. Son intitulé ne vous dira rien sur le contenu de son activité. De l'aveu même de son président Thomas Horcholle, il a été choisi par hasard, comme lorsqu'on ouvre un dictionnaire et qu'on met le doigt, au petit bonheur la chance, sur un mot. Avec Cuir et Moustache, vous faites un bond dans le temps. Vous voilà dans le 41^{ème} millénaire.

L'association a vu je jour en novembre 2021 et s'inspire notamment de *Star Wars*. Nous sommes dans un univers futuriste. Il s'agit d'un jeu de stratégie composé de figurines, lesquelles s'affrontent. Pour chacune, il faut gagner des positions. Là, nous allons à l'assaut d'un site, là d'un immeuble, là d'un territoire. Le gagnant est celui qui est parvenu à ses objectifs.

Cuir et Moustache compte une dizaine d'adhérents. Leur but n'est pas de faire nombre mais ils entendent participer à des tournois de ce jeu. Ainsi en ont-ils organisé un premier en février dernier. Il a rassemblé 38 joueurs venus de multiples endroits, et certains même de très loin. Il y avait même un Niçois, qui avait fait le déplacement.

Cuir et Moustache
Contact : Thomas Horcholle • Tél : 06 49 43 83 78
Courriel : thomas.horcholle@gmail.com

Le club de handball renaît à Thourotte

Cette discipline avait disparu du paysage thourottois depuis de nombreuses années. Depuis le 22 mars dernier, le handball a de nouveau son club grâce à Cyrille Sauquet. Il est issu d'une famille qui, de génération en génération, a pratiqué ce sport. L'association compte d'ores et déjà 33 licenciés et les projets ne manquent pas.

Celui qui est devenu le président du club s'est initié dès son plus jeune âge au handball à Thourotte d'abord, puis à Noyon, Lassigny et Roye. Il reprend aujourd'hui les rênes dans la ville dont il est originaire. La nouvelle association a vite grandi, témoignage d'un besoin. Elle s'est d'abord constituée d'une équipe « loisirs » de seniors mais, aujourd'hui, le recrutement s'accroît avec des garçons et des filles entre 5 et 16 ans.

Ainsi, le club a déjà à son actif plusieurs sorties. Le 26 mai dernier, les moins de 13 ans étaient à Chambly à l'appel du Comité Oise pour un tournoi destiné à repérer les nouveaux talents. Le 6 juin, l'équipe féminine était à Chevreières. Le 12 juin, les handballeurs Thourottois ont joué à Wattrelos. Le 2 juillet, ils ont prévu de participer à la Fête du Handball à Fort-Mahon pour des tournois sur le sable.

L'association sera présente sur Thourotte Plage pour des démonstrations et un stand, l'occasion de se faire connaître et d'attirer de nouvelles recrues.

Les entraînements se déroulent chaque vendredi de 19h à 21h30, à la salle Marcel Cerdan.

Handball Club de Thourotte
Contact : Cyrille Sauquet
Tél : 07 66 69 71 92 • Courriel : cyrillesauquet1@gmail.com
Facebook : [Handball club Thourotte](https://www.facebook.com/Handball-club-Thourotte)

Le flipper est de retour et s'installe à Thourotte.

L'événement ne manquera pas de parler aux anciens jeunes désormais installés au moins dans la tranche d'âge des 40-50 ans... et même un peu plus. Que faisaient-ils en sortant du lycée ou durant leurs loisirs ? Ils allaient jouer au flipper dans le bar le plus proche. Ce temps peut sembler lointain à l'heure du numérique, des jeux vidéos et des réseaux sociaux. Pourtant, le flipper est de retour : désormais, à Thourotte, une maison lui est dédiée.



Il s'appelle Sébastien Carpentier. Il affiche ses 42 printemps et ne cache pas sa passion : le flipper. Il a décidé de la faire partager. Aussi a-t-il ouvert un établissement rue Pasteur, qui ouvre ses portes un samedi par mois. Là vous trouverez à votre disposition 40 flippers et 15 bornes d'arcade.

On découvre là les modèles américains qui ont bercé bien des adolescences : les flippers sont à l'effigie de *Terminator*, de *Jurassic Park* ou encore de *Star Wars*. On trouve aussi de mythiques bornes d'arcade, comme *Double Dragon*.

Le lieu n'a pas tardé à connaître le succès. Ils sont nombreux à venir plonger dans un bain de jouvence pour se rappeler leurs

15-18 ans. Ceux qui sont aujourd'hui des parents viennent là avec leur descendance pour leur faire découvrir leur passion de jeunesse.

La salle attire des joueurs de Thourotte, de ses environs, de l'Oise et même bien au-delà. Certains ont fait le déplacement de Belgique, du Nord de la France et même de Metz.

Sébastien Carpentier chouchoute son matériel et consacre de 5 à 10 heures par mois à réparer ces vieilles machines. Mais le flipper sait aussi se mettre au goût du jour. Ainsi a-t-il acquis un modèle *Godzilla* de chez Stern, sorti il y a tout juste un an. Ce flipper du 21^{ème} siècle projette des images sur écran LCD plus large. De quoi séduire les jeunes générations !

La salle Flipper House est installée au 5 rue Pasteur, à Thourotte. Elle est ouverte un samedi par mois.

3 options vous sont proposées :

- 1^{er} créneau de 13h30 à 16h25 : 9 € (4€ pour les enfants)
- 2^{ème} créneau de 16h35 à 19h30 : 9 € (4€ pour les enfants)
- ou après-midi complète de 13h30 à 19h00 : 14 € (5€ pour les enfants)

Réservations au 06 22 78 49 85.

Pour s'informer sur les dates d'ouverture et sur l'actualité de la salle de jeux, consultez sa page Facebook : *Flipper House*. Il est possible d'organiser des événements conviviaux sur place.

L'Amicale Thourotte Pétanque

Cela manquait dans le paysage associatif thourottois. Il y avait eu autrefois une association de pétanque mais elle s'était éteinte. La voilà donc qui renaît.

L'Amicale Thourotte Pétanque a été créée en juillet 2021. Elle compte déjà 57 licenciés, parmi lesquels 23 seniors, 22 vétérans et 12 femmes. Elle ambitionne de recruter prochainement des juniors, des cadets et des minimes.

L'association est présidée par M. Louis Escande qui a un impressionnant palmarès de champion. La vice-présidence est assurée par M. Jamy Possien, le secrétariat par Mme Marie-Claire Lemaire et M. Jean-Michel Bec. Mme Laurence Lagny et M. Loïc Leger s'occupent de la trésorerie.

En une année d'existence, ils n'ont pas chômé. Le 10 mars dernier, ils organisaient un concours de vétérans (55 ans et plus) qui rassembla 36 doublettes. Ils connurent le même succès avec des initiatives équivalentes le 12 mai et le 9 juin.

Des concours pour les seniors se sont déroulés les 24 avril, 8 et 15 mai. Le prochain est programmé pour le 10 juillet. Les inscriptions s'effectuent sur place au parc de la Roseraie.

Destinés à faire connaître l'association, des concours dits de « propagande » sont prévus en juillet et août. La seule condition pour y participer est que, sur les deux joueurs constituant la doublette, l'un soit licencié.

L'association est parrainée par Dylan Rocher, champion du monde de pétanque.

Amicale Thourotte Pétanque • Contact : M. Jamy Possien • Tél : 06 77 27 91 72 • Courriel : jamypossien@sfr.fr



Conseil départemental : importants travaux sur la RD 1032 par Hélène Balitout et Sébastien Nancel, conseillers départementaux du canton de Thourotte



Le Conseil départemental a entrepris d'importants travaux sur la RD 1032. Il s'agit de rénover la bande de roulement, c'est-à-dire la chaussée. Cette infrastructure a aujourd'hui 20 ans puisqu'elle a été inaugurée en 2002 pour le premier tronçon entre Compiègne et Ribécourt-Dreslincourt. Elle constitue un axe essentiel de circulation entre le nord de la cité impériale et le noyonnais. Elle

est un vecteur du développement économique de notre canton rendu ainsi plus accessible et plus attractif pour les investisseurs et les emplois.

Aujourd'hui, cette voie supporte un trafic de près de 25 000 véhicules par jour, dont 7,4% de poids lourds. Les travaux ont débuté le 9 juin et se poursuivront jusqu'au 9 août. Ils ont évidemment des conséquences pour les usagers.

Uniquement dans le sens depuis Compiègne vers Noyon, les bretelles d'entrée et de sortie de Thourotte sont fermées jusqu'au 18 juillet.

Du 20 juillet au 9 août, c'est la sortie de Ribécourt-Dreslincourt qui sera fermée dans le sens Compiègne-Noyon.

Pour cet important investissement, le Conseil départemental a affecté à cette opération une autorisation de programme de 1 055 000 €.

Subventions à la ville de Thourotte

Par ailleurs, le conseil municipal de Thourotte a demandé des subventions au Département. Nous les avons défendues et obtenues. Il en est ainsi pour la modification de l'éclairage intérieur et l'installation de faux plafonds de la salle Georges Brassens du complexe Édouard Pinchon, dont le coût des travaux s'élève à 100 900 € HT avec une subvention du Conseil départemental de 10 000 €, augmentable de 15% si les économies d'énergie sont supérieures à 15%. Une autre demande a été formulée pour la réfection des trottoirs de la route de Longueil-Annel, mis en conformité pour les personnes à mobilité réduite (PMR). Le coût des travaux s'élève à 393 940 € HT, avec une subvention de 20%, soit 78 788 €. Ces travaux seront suivis de la réfection de la chaussée par le Conseil départemental. Enfin, les travaux de la rue du Maréchal Leclerc, estimés à 280 000 € HT, seront subventionnés par le Département à hauteur de 25%, soit 70 000 €.

Sélection

Délibérations du conseil municipal

Séance du 31 janvier 2022

Suite à la démission d'un élu du conseil d'administration du CCAS, il a été procédé à une nouvelle élection par vote à bulletin secret, au scrutin de liste, à la représentation proportionnelle au plus fort reste, sans panachage, ni vote préférentiel. Une seule liste a été déposée. Ont été élus à l'unanimité :

• Mme Valérie Fontaine • Mme Valérie Deconinque • Mme Rachida Berni • M. Daniel Denizart • M. Francis Dubé

Séance du 11 mai 2022

Monsieur le Maire a informé le conseil municipal des sollicitations formulées auprès de l'État et du Conseil départemental de l'Oise afin d'obtenir des subventions destinées à financer plusieurs travaux (trottoirs route de Longueil-Annel, rue du Maréchal Leclerc, salle Brassens)

Le conseil municipal a voté à l'unanimité le compte de gestion 2021, le compte administratif 2021 et a procédé à l'affectation des résultats suivants :

- Excédent d'investissement : 5 332 588 €
- Mise en réserve (investissement) : 1 030 052 €
- Excédent de fonctionnement : 300 000 €

Il a également adopté la décision modificative n°1 pour 2022 et les tarifs de l'école de musique, applicables à la rentrée 2022.

Le conseil municipal a voté une aide financière de 1 500 €, en soutien au peuple ukrainien.

Séance du 27 juin 2022

Le Conseil municipal a adopté les nouveaux tarifs de l'Espace Culturel :

• Cinéma

Les prix sont inchangés depuis de nombreuses années : 4€ (tarif plein) / 3€ (tarif réduit) / 3€ (tarif groupe).

Il seront désormais de 5€ (tarif plein) / 4€ (tarif réduit) / 4€ (tarif groupe)

• Médiathèque

Cotisation de 13€ par an pour les Thourottois – 26€ pour les extérieurs – gratuit pour les moins de 18 ans (Thourottois et extérieurs).

Une seule cotisation est encaissée par foyer mais chaque membre de la famille dispose d'une carte d'adhérent.

L'adhésion à la médiathèque permet de bénéficier de tarifs réduits sur le cinéma et le spectacle vivant pour le titulaire de l'adhésion.

Tribune libre de la majorité

Pour 2023, le gouvernement envisage une nouvelle baisse des impôts de production des entreprises.

La réforme de la taxe professionnelle intervenue en 2010 avait entraîné une diminution des rentrées fiscales des communes. Celles qui, comme Thourotte, comptaient sur leur territoire d'importants sites industriels s'étaient retrouvées particulièrement pénalisées. En 2021, de nouvelles baisses des impôts de production sont intervenues et, en 2023, le gouvernement envisage de supprimer la Contribution sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE).

La taxe professionnelle avait été remplacée par la Contribution Economique Territoriale (CET). Celle-ci se composait de la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) et de la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE).

Les bases d'imposition de la première (CFE) sont déterminées en fonction de la valeur locative des biens dont dispose l'entreprise dans le cadre de son activité professionnelle, lesquels sont assujettis à une taxe foncière. La seconde (CVAE) concerne les entreprises qui génèrent un chiffre d'affaires hors taxe supérieur à 500 000 €.

En 2021, la CFE et la Taxe Foncière sur le Bâti ont été divisées par deux. De la même manière, le taux de la CVAE a également été divisé par deux, passant de 1,5% pour un chiffre d'affaires de plus de 50 millions d'euros à 0,75%. Ces baisses cumulées ont représenté une diminution des rentrées fiscales pour les collectivités de 10 milliards d'euros.

Dans une interview parue le 1^{er} juin dernier dans *Le Figaro*, Bruno Le Maire, ministre de l'Economie, a annoncé la suppression totale de la CVAE en 2023. Comme d'habitude, il avance sans aucune concertation avec les élus des collectivités et leurs associations. Cette disparition porterait un nouveau coup de rabot aux finances locales. Pour Thourotte, la CVAE représente une rentrée fiscale de 327 793 € dans le budget 2022.

Le gouvernement ne manquera pas de nous expliquer que ces manques à gagner seront compensés par l'État. En réalité, nous savons ce qu'il en est. Non seulement les dites compensations ne sont jamais à la hauteur des pertes et n'évoluent guère alors que nous connaissons une flambée de l'inflation et d'autre part, cela revient à mettre les collectivités sous la tutelle de l'État. Cela porte atteinte au principe constitutionnel de libre administration des collectivités territoriales, qui perdent toute maîtrise de leur fiscalité.

Les entreprises sont demandeuses des investissements des communes et des intercommunalités afin de disposer des infrastructures desservant leurs sites, de services permettant d'attirer les salariés, de moyens de transport appropriés, de réseaux électriques, d'eau et d'assainissement performants. À ce titre, il est normal qu'elles contribuent par l'impôt à financer ce dont elles profitent pour déployer leurs activités.

Le résultat des élections législatives et l'absence de majorité pour Emmanuel Macron rebattent les cartes et il n'est pas du tout sûr qu'un tel projet puisse être voté à l'Assemblée nationale. À l'évidence, s'il vient devant les députés, il sera fermement combattu.

Législatives : la gauche aurait pu gagner.

Par Patrice Carvalho, maire de Thourotte et ancien député de la 6^{ème} circonscription de l'Oise

Je suis atterré par les résultats des élections législatives. Après avoir élu, en 2017, une députée macroniste fantôme, nous nous retrouvons avec un député d'extrême-droite. Notre territoire méritait mieux car il a d'importants défis à relever. Je pense au Canal Seine-Nord Europe et à la bataille que nous menons pour que cette infrastructure nous offre de nouvelles perspectives de développement économiques, touristiques et culturelles.

Dans l'ensemble de la circonscription, au 1^{er} tour, Michel Guiniot, du Rassemblement National, est arrivé en tête avec 28,62% des voix devant la députée sortante, Carole Bureau-Bonnard, qui a obtenu 21,84% des suffrages. Tous deux ont donc ainsi accédé au second tour, laissant aux électeurs le « choix » entre la droite macroniste et l'extrême-droite.

La NUPES (Nouvelle Union Populaire Écologique et Sociale), cet accord intervenu entre les forces de gauche et de l'écologie, avait décidé de présenter un jeune candidat socialiste, Florian Dumoulin, conseiller municipal de Thourotte. Malgré son engagement et sa bonne volonté, il est arrivé 3^{ème} et n'a donc pas franchi le cap

du 1^{er} tour. Les conditions auraient pu être réunies pour qu'un candidat de gauche s'impose. Il s'était, en effet, créé une certaine dynamique autour de la NUPES au niveau national, mais encore eût-il fallu s'appuyer sur un candidat connu, solidement implanté, identifiable par les électeurs pour son bilan au service du territoire. Tel n'était pas le cas.

À Thourotte, Florian Dumoulin, seul candidat à gauche, obtient ainsi 30% des voix. En 2017, j'en totalisais 51,5% avec pourtant 2 autres candidats de gauche en compétition (France Insoumise : 6,03% - Ecologiste : 2,01%) et alors qu'Emmanuel Macron venait d'être élu Président de la République et que les candidats se réclamant de lui avaient le vent en poupe. Je n'ai pas été réélu en 2017 parce qu'il y avait trop de candidats de gauche, entraînant l'éparpillement des voix. J'ai aussi pâti de l'engagement du PS local aux côtés de la candidate macroniste : la sénatrice socialiste Laurence Rossignol avait ouvertement soutenu Carole Bureau-Bonnard. Le contexte de 2022 était tout autre et bien plus favorable.

Nous sommes donc passés à côté d'une occasion. Il faudra nous en souvenir pour les futures échéances.

Opposition

Plan Canicule : faites-vous recenser !

Le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) travaille sur le Plan Canicule, en contactant les personnes les plus vulnérables inscrites sur le registre. N'hésitez pas à vous inscrire sur notre registre des personnes vulnérables. Pour cela, il faut répondre à un ou plusieurs de ces critères :

- Être âgé de plus de 65 ans
- Avoir des problèmes de santé
- Être en situation de handicap
- Être isolé

Vous figurerez sur le registre uniquement si vous en faites la demande.

Il est nécessaire de se réinscrire chaque année : cela nous permet de tenir à jour nos informations.

Contact : Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.), en mairie de Thourotte :
03 44 90 61 06
Courriel : ccas@thourotte.fr



« Opération Tranquillité Vacances » avec la gendarmerie

Avant votre départ en vacances, il vous suffit de vous rendre à la gendarmerie, afin d'y remplir une fiche signalant les dates de votre absence. Dès lors, à l'occasion de leurs rondes, les gendarmes s'assureront que votre domicile ne fait l'objet d'aucune intrusion. Ce service est gratuit.

Gendarmerie :
517 avenue Léo Delibes, 60750 Choisy-au-bac
Tél : 03 44 85 42 17 ou le 17

Le groupe d'élus d'opposition n'a pas souhaité publier une tribune dans ce numéro.

« Bonjour Monsieur ! Ma Licorne a soif... »

Étrange titre et pourtant tellement vrai car, si vous aviez été Thourottois dans les années 1920-1930, vous auriez pu entendre cette phrase. En effet, même si la licorne est un animal mythique, elle a aussi donné son nom à un véhicule à moteur des années 20. Bien entendu, son conducteur devait passer à la pompe, par exemple à la première station-service de Thourotte. En cette période où flambe le prix du baril, *Contact* vous propose un article sur une époque où l'essence s'achetait en anciens francs.



L'épicerie de M. Ernest Dewez est sur la droite de cette carte postale éditée vers 1900, présentant « l'entrée de la grande rue » que l'on appelle aujourd'hui « la rue de la République ».

La fameuse station-service figure sur cette carte postale de la grande rue, appelée aujourd'hui rue de la République. Au premier regard, on reconnaît simplement une épicerie. Elle est tenue par M. Ernest Dewez de 1897 à 1905 - date de sa mort - et reprise ensuite par sa veuve. L'établissement vend un produit bien particulier de la marque Moto Naphta : de l'essence pour voiture à moteur. Certes, il n'y a pas de pompe mais vous pouvez acheter des caisses de bidons de 5 litres pour remplir votre véhicule à domicile. Vers 1910, le litre d'essence se vend à 0,50 franc ancien. Cela reviendrait aujourd'hui à 2,03 euros le litre, selon le convertisseur de l'INSEE en monnaie actuelle, qui évalue le pouvoir d'achat que donne telle ou telle somme. Pour prendre la mesure de ce que cela représente en pouvoir d'achat, il faut savoir qu'un ouvrier manœuvre gagne 5 francs par jour et que le kilo de pain coûte 0,50 franc. (Source de conversion : <https://www.insee.fr/fr/information/2417794>)

Durant l'entre-deux guerres, les premiers distributeurs arrivent sur le marché. Ils délivrent l'essence systématiquement par portions de 5 litres. Cela amène souvent au débordement du réservoir si celui-ci n'est pas calibré par multiple de 5. Et c'est aussi à cette époque qu'apparaissent les premières pompes à Thourotte. Selon les déclarations d'établissements insalubres (dont font partie les stations-services), le premier « pompiste » est le mécanicien Eugène Allaud, qui installe son commerce au 116 rue de la République, en 1926.



11 rue de la République, dans les années 30 : on reconnaît la pompe à essence du commerce d'Alidor Charlet.

Vient ensuite Alidor Charlet, qui installe son commerce de vélos, motos et autos avec pompe à essence au début des années 1930 au 11 rue de la République. En image, vous découvrez sa pompe à essence de marque Standard (modèle 3500-B du fabricant américain Gilbert & Barker) datant de 1930 et dont la couleur était le rouge. Notez que le prix aux 5 litres est ici de 8,75 francs, soit 1,75 franc le litre. Nous ne connaissons pas la date de cette photographie mais nous vous proposons tout de même trois conversions possibles. Ainsi, 1,75 franc de 1930 représente 1,05 euro, en 1935 cela donne 1,42 euro et en 1939 cela correspondrait à 0,89 euro.



En-tête d'une facture du commerce d'Alidor Charlet.

Ces deux installations répondent à une demande de plus en plus forte d'essence dans notre commune car, comme le démontrent les déclarations de véhicules à moteur (réclamées par l'armée française), leur nombre (autos, motos et camions regroupés) passe de 24 en 1924 à 83 en 1931. Cette tendance se confirme pour l'ensemble du territoire français, qui s'équipe de véhicules de marques que nous connaissons encore aujourd'hui mais aussi de véhicules Licorne, Zebre, Buchet, Chenard, Aries... présents aussi à Thourotte.

Les municipalités y trouvent aussi leur compte car chaque appareil de distribution, qu'il soit fixe ou mobile, peut être taxé au profit des communes. Ce principe fait même l'objet d'un long débat au sein du conseil municipal. En effet, en août 1925, la commune souhaite délibérer sur la taxe annuelle qu'elle peut imposer aux distributeurs d'essence. Si le maire Gustave Manin se range du côté de l'ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, qui préconise une taxe de 150 francs par an pour les distributeurs fixes, le conseil municipal refuse ce montant et ceci pour deux raisons. Tout d'abord, ses élus ne comprennent pas pourquoi imposer une telle somme alors que l'emprise d'un appareil sur le trottoir communal est moindre qu'une terrasse de tenancier de bar à qui il est réclamé 10 francs par an et par mètre carré utilisé. Ensuite, et la raison peut nous surprendre, le conseil déclare qu'à vouloir trop taxer, il y a « un risque de faire fuir la matière imposable ». Il préconise de ne réclamer que 100 francs aux « pompistes ». En février 1926, Gustave Manin revient à la charge mais le conseil reste sur ses positions. La taxe de 150 francs est finalement votée en novembre 1932, sous l'impulsion du maire Joseph Onimus.

Ces deux stations-services urbaines n'existent plus aujourd'hui, mais certains d'entre nous connaissent leurs emplacements, car elles étaient encore présentes dans les années 1990 mais, évidemment, tenues par d'autres garagistes.



Nous revoici au 11 rue de la République, mais cette fois dans les années 70. Aujourd'hui, ce bâtiment n'existe plus.

« La Licorne est le nom d'une des voitures mythiques des années 20. »

Agenda

Thourotte Plage • Voir page 3

Jusqu'au dimanche 31 juillet.

Célébration de la Fête Nationale • Voir page 3

Mercredi 13 juillet.

Maiador : acrobatie et musique • Voir page 4

Dimanche 25 septembre, 16h, sur la Promenade de la 32.

Ciné Marmaille : Festival C'est magic ! De la littérature Jeunesse au grand écran

Le mardi, à 10h, à l'Espace Culturel.

- **Sucré, salé** 19 juillet.
- **Tout feu, tout flamme** 26 juillet.
- **À la baguette** 2 août.

Fermeture de l'Espace Angèle Fontaine

Du 8 au 29 août inclus. Réouverture le 30 août.



Distribution de fournitures scolaires aux collégiens

Lundi 29 août, de 8h à 12h, au complexe Édouard Pinchon.

Cérémonie patriotique : 78^{ème} anniversaire de la libération de Thourotte

Jeudi 1^{er} septembre, 19h, au monument aux morts de la rue Jean Jaurès.

Fermeture de la piscine Georges Bonichot, pour vidange

Du 3 au 19 septembre inclus.

Forum des associations • Voir page 4

Dimanche 4 septembre, de 10h à 18h, au stade Jean Bouin. Gratuit.

Fête communale • Voir page 4

Ces animations sont organisées à l'extérieur du complexe Édouard Pinchon.

- **Fête foraine** Du samedi 10 au dimanche 18 septembre.
- **Spectacle pyrotechnique** Samedi 17 septembre, 22h15. Gratuit.



Spectacles à l'Espace Culturel • Voir page 5

- **Poésie marionnettique : Temps**

Samedi 1^{er} octobre, 10h.

- **Ciné-concert : Fantômes** Lundi 31 octobre, 14h30.

- **Conte : Loupé** Dimanche 6 novembre, 16h.
- **Festival Haute Fréquence : Fargo** Jeudi 24 novembre, 20h30.

Animations à l'Espace Culturel • Voir page 6

- **Kaléidoscopies : Céline Foussadier expose ses œuvres.**

Du 4 octobre au 3 décembre.

- **L'heure du conte** Les samedis 8 octobre et 12 novembre, 10h.
- **Atelier robotique** Samedi 8 octobre, 14h.
- **Bébé bouquine** Samedi 5 novembre, 10h.

Fête d'automne • Voir page 4

Dimanche 16 octobre, de 13h30 à 17h30, au complexe Édouard Pinchon. • Gratuit.

Découvrez la version parlée de Contact et d'un excellent livre !

Depuis 2016, la municipalité de Thourotte propose des versions audio de ses bulletins municipaux. Quelques jours après la parution de ce numéro de *Contact*, vous pourrez gratuitement retirer votre CD à l'accueil de la mairie. Vous pourrez également écouter *Contact* sur votre smartphone, en utilisant le QR code de gauche.

Ce travail est effectué par Trans-Doc, une association spécialisée dans l'enregistrement vocal de livres et de revues. Or, les donateurs de voix ont décidé de vous offrir un cadeau : un livre audio ! Lequel ? Vous aurez la surprise en utilisant le QR code. Tous les trimestres, il vous mènera vers un nouveau livre gratuit.

Lors de votre première utilisation, vous devez créer votre compte : il n'y a absolument rien à payer ! Il y a juste le plaisir des oreilles !

Trans-Doc

Point Lecture, 17 rue de la prairie, 60280 Margny-lès-Compiègne

Tél : 06 78 43 46 08

Site Internet : www.trans-doc.org



Contact



Livre offert

Hôtel de ville - 18, rue Jean Jaurès, 60150 Thourotte

Adresse postale : C.S. 60069, 60777 Thourotte

Tél : 03 44 90 61 00 • Courriel : mairie@thourotte.fr

Site Internet : www.thourotte.fr

Facebook : [Municipalité de Thourotte_officiel](https://www.facebook.com/Municipalite.de.Thourotte_officiel)